

**Commission consultative
sur l'environnement et le développement durable**



106^e séance – jeudi, le 6 septembre 2012
Salle des comités, 2^e étage – 18h
Maison du citoyen, 25, rue Laurier



Procès-verbal

Présents

M. Alain Riel, président, conseiller district de Deschênes (n^o 3)
Mme Nicole Champagne, conseillère, district de Limbour (n^o 9)
M. Pierre Girard, citoyen
M. Guy Latreille, citoyen
Mme Diane Vermette, Groupe d'Action Équiterre
Mme Vanessa Normand, Vivre en ville
M. Jean-Marie Bergeron, citoyen
M Louis-Éric Ouellet, commission jeunesse

Absents

Mme Mireille Apollon, conseillère district de l'Orée du Parc (n^o 6)
M. Luc Douaire, citoyen
Mme Robin Goldstein, citoyenne
Mme Victoria Reichel, citoyenne

Secrétaire

Annie Lalonde, coordonnatrice environnement – Air et énergie

Ressources internes

Mme Louise Lavoie, directrice - Service de l'environnement
Mme Catherine Lorient, chargée de projets - PGMR

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres
du Conseil municipal et au greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

1 Mot de bienvenue

M. Riel souhaite la bienvenue à tous. Mme Lavoie en profite pour informer les membres de la Commission que Mme Catherine Lorient remplace Mme Iblis Le Guen à titre de coordonnatrice de la politique environnementale durant l'année d'absence de Mme Le Guen, qui devrait se terminer en septembre 2013.

2 Constatation des présences et ouverture de la réunion

M. Riel constate les présences et la réunion débute à 18h05.

3 Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant est accepté :

1. Mot de bienvenue
2. Constatation des présences et ouverture de la réunion
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2012
5. Signature du procès-verbal de la séance du 7 juin 2012
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 7 juin 2012
7. Date de la prochaine assemblée : *le 4 octobre 2012*
8. Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations de la Politique environnementale :
 - a. *Plan de gestion des déplacements des employés municipaux (A. Lalonde)*
 - b. *Bilan des activités estivales de sensibilisation et de contrôle réglementaire :*
 - i. *Patrouille environnementale 2012*
 - ii. *Patrouille d'arrosage et contrôle des nuisances*
 - iii. *Mise en œuvre de la réglementation sur les arbres*
 - iv. *Activités de contrôle de l'herbe à poux*
 - v. *Moustiques et autres insectes*
9. Période de questions citoyennes
10. Varia
 - a. Lignes directrices du MDDEP pour réviser les PGMR
 - b. Semaine des transports collectifs et actifs (STCA), du 16 au 22 septembre 2012
 - c. Nettoyage des berges, le 22 septembre 2012
 - d. Fonds vert 2012, volet scolaire
 - e. Modifications au Calendrier de travail 2012
11. Levée de l'assemblée

4 Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2012

Le procès-verbal est adopté.

5 Signature du procès-verbal de la séance du 7 juin 2012

Le procès-verbal est approuvé et signé par M. Riel.

6 Suivi du procès-verbal de la séance du 7 juin 2012

Lors de cette Commission, il avait été demandé aux membres de transmettre leurs commentaires concernant les différents scénarios proposés dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et que le Service de l'environnement se chargerait de les rassembler et de les communiquer au Service de l'urbanisme et du développement durable. Or, Mme Lavoie indique qu'aucun membre n'a transmis de commentaire et donc que rien n'a été envoyé au Service de l'urbanisme et du développement durable. Par contre, elle rappelle qu'il reste encore plusieurs étapes dans le processus de révision et que les membres auront l'occasion de se prononcer à nouveau sur ce sujet.

7 Date de la prochaine assemblée : le 4 octobre 2012

8 Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations de la Politique environnementale :

a) Plan de gestion des déplacements des employés municipaux (Annie Lalonde)

Mme Lalonde présente le plan de gestion des déplacements visant les employés de la Ville. Elle début par la présentation de la démarche qui a été entreprise, elle présente ensuite les trente actions qui constituent le PGD et elle conclut avec la présentation des étapes à venir pour mener à bien ce projet. Mme Lalonde explique qu'un budget de 105 000\$ sur deux ans est prévu et que par la suite le financement proviendra du budget du plan de réduction des émissions de GES de la Ville.

Un membre félicite la démarche entreprise mais souhaite que la Ville lance un message clair à tous les citoyens quant à son engagement pour la mobilité durable.

M. Riel demande si l'installation de borne électrique pour la recharge des voitures électriques sera privilégiée dans ce plan et Mme Lalonde lui répond que l'utilisation de l'auto-solo, peu importe qu'elle soit électrique, sera déconseillée.

Un membre déclare que les villes de demain seront les villes, grandes ou petites, qui auront banni la voiture en milieu urbain, une rue à la fois. La voiture crée la distance et même la voiture électrique n'est pas rentable sur le plan social. Un autre membre souligne que la plus grande motivation pour entraîner un transfert modal est d'augmenter les coûts de stationnement, surtout pour le centre-ville.

b) Bilan des activités estivales de sensibilisation et de contrôle réglementaire

a. Patrouille environnementale 2012

Mme Catherine Lorient présente le bilan de la patrouille environnementale 2012. Mme Lorient indique qu'il a été difficile d'engager 8 agents à temps plein dès le mois de mai en raison de la prolongation de la session scolaire due à la grève étudiante. L'équipe de la patrouille a donc été complète uniquement durant les mois de juillet et août.

b. Patrouille d'arrosage et contrôle des nuisances

Mme Lorient présente ensuite les travaux des équipes travaillant au contrôle réglementaire, soit la patrouille de l'arrosage et la patrouille des nuisances. Concernant la patrouille de l'arrosage, Mme Lorient informe les membres que seulement 1 préposé a pu être engagé cette année, comparativement à 3 pour les années précédentes. Les préposés à la patrouille des nuisances ont donc été utilisés et ont eux aussi émis des constats d'arrosage. Mme Lavoie indique que malgré les problèmes de dotation cette année, la patrouille de l'arrosage est considérée très présente sur le territoire et les préposés ont effectué beaucoup de temps supplémentaire, notamment les fins de semaine et le lundi afin de faire respecter le règlement.

c. Mise en œuvre de la réglementation sur les arbres

Mme Lorient poursuit avec la présentation de la nouvelle réglementation sur les arbres, soit un projet pilote d'application réglementaire. Un préposé a été engagé pour traiter ces demandes mais le nombre de demandes a été beaucoup plus important de ce qui avait été prévu. Une commis a donc été embauchée afin d'aider le préposé et le délai de traitement des requêtes a diminué depuis. Puisqu'il s'agit d'un projet pilote, une évaluation du programme aura lieu au printemps prochain.

d. Activités de contrôle de l'herbe à poux

Mme Lorient présente ensuite les activités qui ont eu lieu dans le cadre du contrôle de l'herbe à poux : des corvées d'arrachage ont été organisées, de la sensibilisation a été faite par porte-à-porte et un [vidéo promotionnel](#) a été produit. Aussi, un traitement par épandage d'un bio-pesticide a été appliqué le long des boulevards et des rues fortement infestés.

e. *Moustiques et autres espèces nuisibles*

Mme Lorient rappelle que la Ville procède traitement des moustiques sur certains secteurs depuis plusieurs années déjà, mais que dans les dernières semaines, la présence du Virus du Nil Occidental a été décelée sur une espèce en particulier. Il s'agit par contre de l'espèce de moustique qui pique le moins les humains. Cette espèce se reproduit dans les égouts, un endroit qui ne reçoit pas le traitement par bio-pesticide.

Mme Lorient poursuit avec la présentation de la sensibilisation qui a été faite concernant les oiseaux (bernaches) et présente ensuite une liste d'insectes pour lesquels le Service de l'environnement a reçu beaucoup de requêtes durant l'été, que se soit des plaintes ou des demandes d'information.

Mme Champagne demande s'il y a un inventaire des tiques porteuses de la maladie de Lyme dans la région et Mme Lorient lui répond que le gouvernement a annoncé qu'ils en avaient trouvé dans le sud du Québec et qu'avec les changements climatiques, cette tendance devrait s'intensifier. Mme Champagne suggère d'élaborer une section d'information sur ces sujets dans le site web de la Ville de Gatineau.

Mme Lorient présente ensuite les différentes campagnes de communication qui ont été menées cet été, soit l'[herbicyclage](#) – qui est l'action qui avait été retenue pour cette année par les membres de la Commission dans le cadre du plan de réduction des émissions de GES –, l'économie [d'eau potable](#) et la campagne Coupez le moteur!. De plus, près de 350 trousseaux d'économie d'énergie et de consommation d'eau ont été distribués au courant de l'été.

Un membre réitère le même commentaire qu'il avait soulevé l'année dernière, soit que le bilan présenté de la patrouille environnementale permet de constater que les agents ont fait beaucoup d'activités, mais qu'il n'est pas possible d'évaluer les résultats de ces activités. Mme Champagne propose qu'un sondage du comportement des citoyens soit réalisé afin de mesurer l'impact de la patrouille. Mme Lavoie indique que dans certains cas comme l'utilisation de l'eau, les constats d'infraction sont des moyens directs pour mesurer les résultats des efforts en économie d'eau potable mais pas spécifiquement l'impact de la patrouille car c'est l'ensemble des interventions qui donne des résultats.

9 Période de questions citoyennes

M. Ghislain Ladouceur, président du CREDDO, a trois points à soulever :

- 1) Il désire savoir si c'est dans le cadre du plan de gestion des déplacements que l'on pourrait espérer créer un comité régional de gestion des déplacements ou comité transport. Mme Lalonde lui répond que le PGD concerne exclusivement les employés municipaux, et que la création d'un comité transport est davantage du ressort du plan de déplacements durables, présentement en élaboration dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement, ou encore pourrait être une initiative amorcée par le Centre de gestion des déplacements de Gatineau (CGD).
- 2) Il demande si c'est également dans le cadre de ce plan que l'on pourrait espérer l'interdiction des « services à l'auto ». M. Riel rappelle que la problématique des systèmes de service à l'auto rejoint de plus en plus d'élus municipaux bien qu'il n'y ait pas d'engagement ferme pour l'instant.
- 3) Il propose, afin d'alléger le travail du préposé à l'abattage des arbres, que les citoyens puissent aller chercher une expertise à l'externe quant à l'état de leur arbre, comme par exemple auprès d'un biologiste ou d'un ingénieur forestier. Mme Lavoie répond que cela engendrait des coûts supplémentaires pour le citoyen alors que le certificat est actuellement gratuit.
- 4) Finalement, il conclut en ajoutant que plutôt que de compter les bernaches, la Ville devrait planter des arbustes.

M. Gaétan Provencher, citoyen, désire informer les membres de l'initiative *Gatineau ouverte*, qui milite pour l'accès ouvert aux données civiques de la Ville. Il donne différents exemples d'applications qui ont été développées dans d'autres villes (ex. : inventaire d'arbres) et offre aux membres de faire une présentation dans le cadre d'une Commission ultérieure. M. Riel mentionne que les services en évalueront la pertinence.

10 Varia

a. **Lignes directrices du MDDEP pour réviser les PGMR**

Mme Lorient informe les membres de la Commission que l'UMQ a fait parvenir les lignes directrices préliminaires du MDDEP pour réviser les PGMR afin que la Ville émette ses commentaires et recommandations. Après analyse du document, il ressort que les orientations proposées augmentera énormément les responsabilités des villes car on demandera d'avoir connaissance de toute la gestion des matières résiduelles sur leur territoire, pour tous les générateurs de matières résiduelles, pas seulement au niveau du secteur résidentiel. Aussi, il est prévu qu'une concertation importante doit être menée avec les générateurs de matières résiduelles et il y aura beaucoup de données à aller chercher.

Mme Lorient note que malgré l'augmentation notoire des responsabilités incombant à la ville avec ces lignes directrices, aucun levier, aucun outil et aucunes ressources ne sont octroyés aux instances municipales pour contraindre les parties prenantes à participer et s'approprier la démarche d'élaboration du PGMR et sa mise en œuvre. Ces commentaires ont été transmis à l'UMQ pour fin de représentation auprès du MDDEP.

b. **Semaine des transports collectifs et actifs (STCA), du 16 au 22 septembre 2012**

Mme Normand, de Vivre en Ville, invite pour une troisième année tous les membres de la Commission à participer à la STCA qui aura lieu du 16 au 22 septembre prochain. Mme Normand distribue aux membres des outils d'information et de promotion de la STCA et réitère son invitation à les voir nombreux présents aux différentes activités.

c. **Nettoyage des berges, le 22 septembre 2012**

Mme Lorient rappelle que le nettoyage des berges aura lieu le samedi 22 septembre et que les personnes intéressées à y participer peuvent s'inscrire via le site web de la Ville, qui fournit le matériel et organise un pique-nique suite à l'activité. En lien avec la journée *En ville, sans ma voiture*, des billets d'autobus seront proposés aux participants.

d. **Fonds Vert 2012, volet scolaire**

Mme Lorient rappelle également que le deuxième volet du Fonds Vert 2012, visant les organisations scolaires, sera lancé sous peu. L'appel de projets se fait par liste d'envois ciblés et donc qu'il n'y aura pas de publicité dans les journaux. Elle invite un ou deux membres à démontrer leur intérêt à siéger sur le comité de sélection des dossiers.

e. **Modifications au Calendrier de travail 2012**

Mme Lorient présente les changements proposés au calendrier des sujets inscrits pour les trois prochaines séances de la Commission.

Finalement, il est décidé que le souper de Noël aurait lieu le 6 décembre, suite à une présentation, soit la présentation du PPU centre-ville La présentation de la révision du PGMR prévue ce soir-là sera reportée à 2013

11 Levée de l'assemblée

M. Riel demande à Mme Lavoie d'amener, lors de la prochaine séance, un sommaire exécutif d'une résolution au comité exécutif (CE) afin de présenter aux membres le système utilisé pour reconnaître et promouvoir les achats éco-responsables par la Ville.

La levée de l'assemblée est faite à 20h00.